FORMULAIRE RÉNOVATION

*La demande doit être déposée au comptoir ou au service de l'urbanisme.

Par courriel :
inspecteur@riviere-beaudette.com

1- Identification du lieu des travaux :	
Adresse complète :	
Numéro de lot :	

2- Identification du requérant :	
Nom complet :	
Adresse complète :	
No. de téléphone :	
Adresse courriel :	

3- Entrepreneur :	
Nom complet :	
Adresse complète :	
Nom du responsable :	
No. de téléphone :	
No. RBQ :	
Adresse courriel :	

4- Travaux :	
Date prévue début des travaux :	
Date prévue fin des travaux :	
Estimation du coût du projet :	

1- Nature des travaux :

☐ Rénovation intérieure ☐ rénovation extérieure

Unités de logement créées : ☐ oui ☐ non

Changement aux nombres de chambres à coucher : ☐ oui ☐ non nombre(s) :

Niveau : ☐ Sous-sol ☐ Rez-de-chaussée ☐ Étage

Autre(s) :

Pièce : ☐ Salon ☐ Cuisine ☐ Salle de bain ☐ Salle de lavage
☐ Chambre à coucher ☐ Bureau ☐ Atelier ☐ Salle de jeux

Autre(s) :

Éléments touchés par les travaux :

☐ Galerie ☐ Plomberie ☐ Revêtement intérieur ☐ toiture
☐ Isolation ☐ Électricité ☐ Revêtement extérieur ☐ porte
☐ Mur fondation ☐ Revêtement de plancher ☐ fenêtre ☐ clôture
☐ Mur de soutènement ☐ bâtiment accessoire

FORMULAIRE RÉNOVATION

*La demande doit être déposée au comptoir ou au service de l'urbanisme.

Par courriel :
inspecteur@riviere-beaudette.com

Nombre de fenêtre(s) : Nombre de porte(s) :

Autre(s) :

2- Description des travaux :

3- Document requis

- ☐ Formulaire dûment complété et signé
- ☐ Les plans de construction des rénovations
- ☐ Soumission de l'entrepreneur (si requis)

Approbation du propriétaire et déclaration (procuration le cas échéant)

Je, Déclare que les renseignements ci-haut donnés sont exacts au meilleur de ma connaissance et que si le permis m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des différents lois ou règlements s'y rapportant. Aucune mention dans la présente demande de permis ne peut avoir pour effet de soustraire toute personne à l'application d'une loi ou d'un règlement du gouvernement du Québec ou du Canada.

La délivrance d'un permis, l'approbation des plans et devis ainsi que les inspections faites par un fonctionnaire sont des opérations à caractère administratif et ne doit pas être interprétée comme constituant une garantie de qualité des plans, devis et travaux ou de conformité avec les lois et les règlements applicables à ces travaux. Les dispositions du présent formulaire doivent être satisfaites non seulement au moment de la délivrance du permis, mais en tout temps après la délivrance de celui-ci.

Signature : Date :

N'oubliez pas qu'il est interdit d'entreprendre des travaux sans l'obtention d'un permis ou certificat d'autorisation.